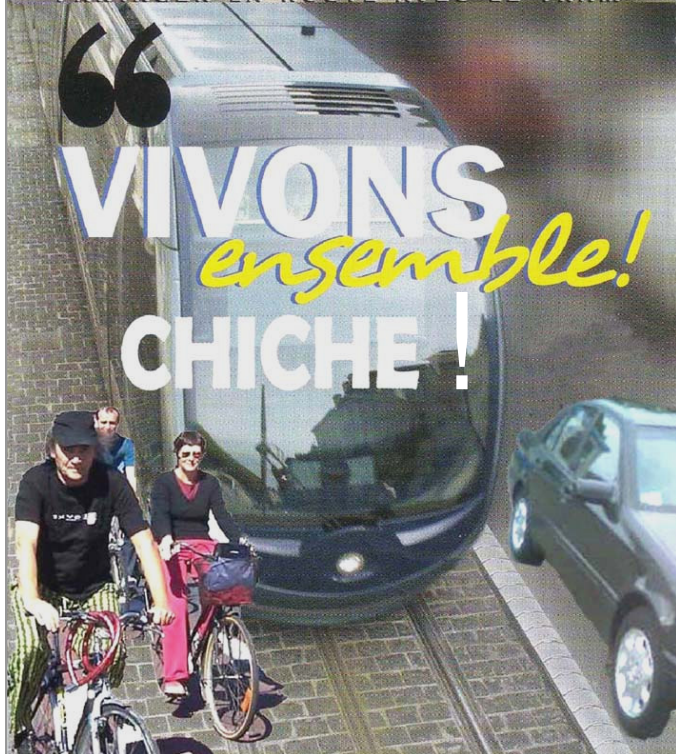


PARTAGER LA ROUTE AVEC LE TRAM



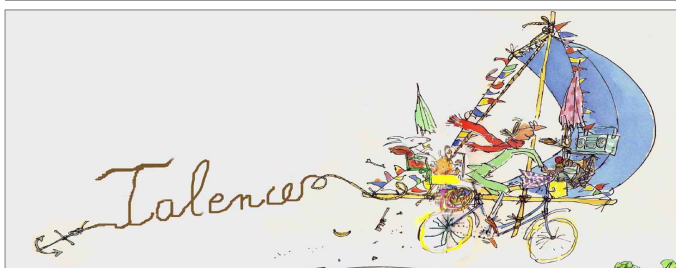
DOSSIER : la place des vélos à Talence

Talence ferait partie des villes cyclables ? Faut-il traduire par : susceptibles d'être cyclées ? Contrairement à ses villes jumelles, Talence ne s'illustre ni par une piste cyclable, ni par aucun aménagement qui garantisse la protection des cyclistes et la prise en considération des modes alternatifs de déplacement le long de l'axe majeur qui traverse la ville. Il n'existe pas d'incitation à circuler en vélo sauf entre le cinéma et le forum des arts; là quelques arceaux de stationnement et une signalisation indiquent la possibilité de ce mode de circulation urbaine futuriste, plus digne de figurer sur l'esplanade branchée de la ville, plutôt que de se fonder le long des devantures des commerces fréquentées par le commun des mortels.

Talence, ville universitaire et sportive ? La spécialité en vogue se pratique sur l'axe du tramway : travail musculaire, équilibre et concentration sont nécessaires pour la pratique de ce sport. Il consiste à éviter les trams dans les deux sens, les vélos arrivant en sens inverse, les voitures empiétant sur la plate-forme pour doubler les cyclistes, les rollers et motos ou autres engins non identifiés, sans oublier les piétons qui traversent...

C'est le must dont il n'existe aucun équivalent en France !

Isabelle Kaczmar



Edito

Parole de cycliste

Cyclistes urbains au quotidien, nous sommes confrontés à des difficultés qui nous contraignent à une prise de risque permanente. Cependant, conscients d'être des précurseurs en cette période de réflexion sur les économies d'énergie et l'encombrement de la ville, notre nombre ne cesse de croître. On devrait s'en réjouir, or ce moyen de déplacement doux a assurément la vie rude à Talence !

Les cours Gambetta et de la Libération constituent l'épine dorsale de la ville et concentrent toutes les difficultés de cohabitation entre les divers usagers de la voie. Les travaux de mise en circulation du tramway ayant été faits sans la réflexion nécessaire au respect des différentes populations empruntant cet axe, nous expérimentons nos itinéraires, redoublons d'imagination, oscillant entre voie du tram (90 euros d'amende), chaussée (bonjour le SAMU !) et trottoirs, avec une insécurité garantie et une culpabilité redoublée.

Il est quasiment impossible de s'en tenir à la chaussée sauf d'accepter de se faire doubler de près au risque de tomber sur un des potelets qui bordent la chaussée, de se faire houspiller par un moteur vrombissant ou un klaxon agressif, de supporter des injures, de rester derrière une file de voitures à inhaler immobile les gaz d'échappement.

Il n'y en a qu'un sur le cours Gambetta qui reste droit dans ses rails, c'est le Tramway, quand il n'est pas en panne !

De plus, chacun cherchant des solutions très personnelles, nous en venons, piétons, automobilistes, cyclistes, à nous nuire mutuellement, provoquant des incidents réguliers, des accidents parfois très graves, rarement relatés dans la presse.

Conscients de cette prise de risque grandissante, nous avons profité de la Semaine Européenne de la Mobilité pour nous compter : nous sommes très nombreux !

Bien avant l'arrivée du tramway à Talence, les citoyens-cyclistes talençais se sont mobilisés. Cette voix n'a pas été entendue. Trois mois avant la mise en circulation, 150 cyclistes, mobilisés par le réseau CoorCiTal, ont manifesté leur indignation, courrier au préfet, mairie et CUB à l'appui. Ces actions restées vaines ont laissé la place au découragement et à la colère.

Il est urgent que nos élus se saisissent de cette question et ne considèrent plus le vélo comme un moyen de déplacement marginal mais comme une priorité collective. Notre rôle de citoyen n'est pas de nous substituer à eux, mais de faire pression pour que tous, élus, services de la mairie et de la CUB, associations et citoyens revendiquant un savoir faire, se rassemblent autour d'une table.



La pétition continue... lancée par Vélocital, Vélo-Cité, CoorCiTal :

« Pour une vraie solution de partage de la voirie qui permette à la fois la libre circulation et la sécurité des vélos et piétons sur le cours Gambetta-Libération, à Talence » .

Vous la trouverez dans le blog du journal, en PJ de courriel, chez les correspondants et dépositaires du journal (cf. page 4).

Vous pouvez aussi recopier sur papier libre le texte ci-dessus, en mettant vos nom, prénom, adresse, e-mail, signature.

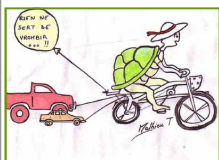
Faites la signer autour de vous et renvoyez la au siège du journal.

Les pétitions regroupées seront remises à **Mr Cazabonne, maire de Talence, vice-président de la CUB, président de la commission tramway à la CUB.**

journaldazibao@wanadoo.fr blog : <http://dazibao.talence.over-blog.com>



SEM : Talence avait sorti le grand braquet !



Il s'agissait au départ d'une initiative de la Commission européenne chargée de sensibiliser les citoyens à d'autres modes de déplacements que la voiture. Cette année, le slogan pour la France était « Bougez autrement ! la meilleure énergie c'est la vôtre ! » Beau programme ! En particulier à Talence, où l'énergie est cycliste et où on ne décolère pas depuis que les aménagements de voirie pour le tramway ont transformé le cours Gambetta et de la Libération en piège à vélos. Les citoyens talençais avec Vélo-Cité, puis la CoorCiTal se sont mobilisés depuis pas mal de temps sur cette question. Cet été, ils ont créé le collectif Vélocital et accepté d'unir leurs efforts sous la houlette de Vincent Cazilhac, talençais et professionnel des mobilités alternatives à la voiture. Vélocital a profité du cadre officiel offert par la semaine de la mobilité pour mieux faire entendre la voix des adeptes du vélo sur Talence en organisant un cocktail d'actions originales et variées : **dimanche matin, 18 septembre**, sous les pins du marché de Thouars (rendez-vous citoyen devenu incontournable) : exposition interactive pour échanger ses infos de cycliste et prendre conscience du niveau insuffisant des infrastructures dédiées au vélo dans notre commune et des dangers encourus par les cyclistes (les scolaires en particulier). **L'après-midi**, dans le cadre de la journée nationale du patrimoine, balade à vélo de Talence. Une centaine de cyclistes et un gros goûter sur le forum. **Mardi 20 septembre**, c'était au tour des parents de l'école primaire Joliot Curie de proposer une alternative aux déplacements en voiture en invitant les élèves et leurs parents à changer leurs habitudes et à venir à pied ou à vélo. **Jeudi 22 septembre**, officiellement journée internationale sans voiture, le bouquet final, avec une action de 8h à 19h, barrière St Genès. Plusieurs objectifs : se compter (nous avons vu passer 1600 vélos, 80% d'entre eux empruntent la plate-forme du Tram), inviter les cyclistes de passage à exprimer leur sentiment sur la cohabitation avec le Tram, les voitures, les piétons et leurs propositions d'aménagement, faire signer une pétition demandant l'étude de solutions de circulation sécurisée des vélos sur le cours Gambetta (elle a recueilli près de 200 signatures et a été remise au maire de Talence), inciter les automobilistes à réfléchir au nécessaire respect des cyclistes, proposer à chacun de recréer du lien que la jungle urbaine qu'on a laissé s'installer depuis les aménagements liés au tramway, semble avoir détruit. La loi du plus fort et les attitudes individualistes se sont généralisées créant pour les plus fragiles, les piétons et les cyclistes, un espace anxiogène et dangereux. Pendant cette semaine, les cyclistes ont voulu être visibles, conviviaux, constructifs et revendicatifs, ils ont des choses à dire, ils savent de quoi ils parlent et veulent être écoutés.

Vélo-Cité au secours des cyclistes talençais

Depuis 1980, Vélo-Cité cherche à promouvoir et à défendre le cyclisme urbain sur l'agglomération bordelaise en essayant d'être à la fois critique mais aussi constructif, en toute indépendance vis à vis des municipalités et divers partis. Agréée comme association locale d'usagers, nous sommes reconnus comme force de proposition en matière de transport à vélo et notre expertise est de plus en plus sollicitée. Nous entretenons un dialogue permanent avec les élus et les techniciens de la CUB et des municipalités. Nous participons à la mise en œuvre de plans cyclables, nous sommes consultés pour tous les projets d'aménagements, nous signalons régulièrement des "points noirs" et suggérons des améliorations et des solutions en matière d'aménagements cyclables.

Nous nous sommes associés au collectif Vélocital lors de la semaine de la mobilité en septembre sur Talence et nous ne pouvons que féliciter ce groupe des actions de sensibilisation et de promotion du vélo qui ont été effectuées. Poursuivant les mêmes objectifs, nous déplorons ensemble la dangerosité exceptionnelle du cours Gambetta et de l'avenue de la Libération appelé le couloir de la mort par de nombreux cyclistes talençais. Cette partie de route est un véritable piège à vélos alors que c'est un axe emprunté par des milliers d'étudiants. Il est particulièrement regrettable que non seulement cet axe ait été réalisé en dépit du bon sens mais surtout qu'aucune amélioration ne soit envisagée par les pouvoirs publics ! Les divers institutionnels (mairie, CUB, mission Tram) se renvoient la balle, mais rien n'est prévu. Combien faudra-t-il de morts pour que les choses avancent ? Nous ne pouvons que remercier le maire de Talence de l'oreille attentive qu'il nous a prêté, mais nous souhaiterions que cela se concrétise par des actes !

En premier lieu la création d'un groupe de travail, comme cela a pu être évoqué, réunissant les divers usagers afin de réfléchir aux améliorations envisageables.

Vélo-Cité, force de proposition, sait aussi être revendicatif et manifestant lorsqu'il le faut. Nous serions désolés mais contraints de réagir plus vivement (en collaboration avec CoorCital et Vélocital) si ces situations d'une dangerosité extrême n'étaient pas modifiées rapidement, comme nous avons su le faire précédemment.

Eric Leroy, président de Vélo-Cité.

Le jour des cent à Talence Comment réussir une balade de 100 vélos

- Créer VéloCital grâce à la CoorCiTal, à Vélo-Cité et à quelques bonnes volontés
- Se répartir les tâches en accordant objectifs, compétences et enthousiasme
- Ajouter une pincée de communication
- Attendre la journée du patrimoine, investir le parvis de l'église jusqu'à ce qu'il soit noir de vélos
- Dérouler le long ruban de vélos par les rues de Talence
- Ponctuer le tour de haltes devant chaque témoin de l'évolution du patrimoine : vignes, architecture, paysage...
- Immortaliser l'événement en prenant une photo de groupe devant le forum des arts
- Partager amicalement un goûter bien mérité



Visite animée par **Philippe Lepetit**, paysagiste, le 18 septembre
Merci à lui de nous avoir promené autrement !

Un ramassage scolaire écolo. Tous à vélo ou à pied !



A l'occasion de la **Semaine Européenne de la Mobilité** et dans le cadre d'une semaine d'actions à Talence coordonné par le groupe Vélocital, les parents élus de l'école élémentaire Joliot Curie ont organisé le **Mardi 20 septembre** un « ramassage scolaire » à vélo et à pied. Le temps était de la partie et l'opération a été une réussite : plus de 50 personnes, enfants, parents et enseignants se sont joints à nous, en suivant trois itinéraires préalablement définis. A la suite de cette expérience, nous avons réalisé une enquête pour mesurer la participation réelle, mais aussi pour connaître les modes de déplacement utilisés par les parents, les raisons qui les empêchent d'accompagner leurs enfants à l'école autrement qu'en voiture ainsi que leur sentiment général sur cette action. Non seulement une large majorité approuve l'initiative mais elle souhaite qu'elle soit reconduite régulièrement au cours de l'année scolaire !

Pétra Rosay

Conseil communal du 16 novembre 2005

4 questions précises concernant la circulation sur le cours Gambetta ont été posées au nom de Vélocital et consignées sur le compte-rendu par les représentants de la mairie :

- La circulation des vélos sur la voie du tram est-elle autorisée ?
- Si on reste sur la chaussée, quelle garantie peut-on nous offrir ?
- Un automobiliste peut-il doubler un cycliste sans empiéter sur la voie du tram ?
- Faut-il interdire aux voitures de doubler les vélos ?
On nous promet une commission

Nous attendons des réponses précises du maire de Talence, vice-président de la CUB et président de la commission « tramway » à la CUB.



Cyclodangerosité :

Le Palmarès des aménagements récents
Les roues olympiques



Médaille d'or : Cours Gambetta et Libération

Sans aller jusqu'à parler de « couloir de la mort », l'axe principal entre Bordeaux et Talence Centre réunit un très remarquable tissu de pièges et d'embûches pour les cyclistes. Les principaux sont :

- l'étroitesse des voies où coexistent voitures, camions, motos, vélos-moteurs, vélos...

- les inexplicables différences de niveau entre la chaussée principale et les rues adjacentes qu'il faut couper avec un angle suffisant, sinon c'est la chute assurée par temps pluvieux.

- la plate-forme du tramway avec sa lisse haute à angle vif, son rail central d'alimentation par le sol très glissant.

Face à ces fortes contraintes, 3 possibilités pour le cycliste :

- Circuler sur la voie « régulière ». Décontraction et flegme à toute épreuve exigés pour affronter les voitures qui vous frôlent sans complexe ou vous klaxonnent, pour se faufiler comme on peut aux heures où l'artère atteint la thrombose généralisée...

- Circuler sur les trottoirs. Une solution pour se sortir d'affaire quand il n'y a pas (ou peu) de piétons. Il faut bien sûr rouler à faible allure, se méfier des portes de garages, des traversées de rues adjacentes, des poubelles, des potelets, respecter impérativement les piétons. Bonne vue, équilibre, sens de l'anticipation et freins puissants de rigueur...

- Circuler sur la plate-forme du tram. Compte tenu de la fréquence de passage des rames, de la vitesse moyenne du tram (de l'ordre de 20 km/h), c'est sans doute le mode de circulation le moins dangereux à condition d'être vigilant aux intersections et aux évolutions des rames.

Circuler sur la plate-forme du tram est rigoureusement interdit. Mais à défaut de piste cyclable, et compte tenu de la dangerosité des autres possibilités évoquées ci-dessus, comment éviter que de nombreuses personnes ne transgressent chaque jour cet interdit ?

Médaille d'argent : le chemin de Leysotte

Entre la route de Toulouse et le rond-point de Pacaris, cet aménagement récent mériterait la palme du **cyclomépris** absolu ! En effet, tout au long de cet axe dont on admire la belle largeur, on cherche désespérément du regard une piste cyclable.

Eh bien non ! La préférence est allée à des trottoirs aussi imposants que peu fréquentés, mais surtout à l'aménagement de points de traversée et de bandes surélevées au centre de la chaussée, véritables goulets d'étranglement d'une grande dangerosité pour les cyclistes. En effet, en raison de la qualité et de la largeur de la rue, les automobilistes ont tendance à aller vite. Ils ont du mal à évaluer ce qu'ils doivent faire en présence d'un cycliste à l'approche de ces rétrécissements. Certains veulent doubler avant à tout prix ~ au risque d'accrocher le cycliste ~ d'autres freinent au dernier moment, ce qui n'est pas franchement plus rassurant... Quel gâchis, quand on voit le « parti » cycliste qui aurait pu être tiré de cette artère !

Médaille de bronze : la rue Pierre Noailles.

Du giratoire du Haut Carré - débouché naturel de la piste cyclable qui longe le complexe Gaumont - à la rue Vieille Tour, cette voie pentue et sinueuse qui dévale vers le campus ne manque pas de plonger le cycliste dans un abîme de perplexité ! Là encore, illogisme et dangerosité sont au programme avec : fin de la piste cyclable (en plein fief universitaire !), chaussée très étroite et surtout bordures de trottoirs dont la hauteur impressionnante (30 à 35 cm en moyenne) et l'angle vif constituent un réel danger si jamais la pédale du vélo vient à l'accrocher. Ici, le cycliste a un intérêt vital à occuper résolument le milieu de la chaussée et à s'y tenir mordicus !

Jean-Marie Sébilleau

Courrier des lecteurs : Appel à témoins

Vous vous déplacez régulièrement en milieu urbain ? Vous auriez envie de vous déplacer à vélo, mais ça vous fait peur ? Parlez-nous de vos itinéraires les plus fréquents, ceux de vos enfants...

Faites nous part des difficultés que vous rencontrez sur votre parcours, **des accidents subis ou observés**, de votre expérience...

Cela nous aidera à réfléchir, à proposer, à défendre vos intérêts. Pour cela reportez vous sur le blog et participez au débat.

Pistes cyclables à Talence :

Au rendez-vous des occasions manquées !



Faire du vélo est excellent pour la santé. Ça fortifie le muscle cardiaque, ça augmente ou maintient la capacité respiratoire, ça fait travailler les jambes et les bras. Faire du vélo en milieu urbain est également excellent pour la ville. Le vélo ne pollue pas l'air puisqu'il n'a pas de moteur. De plus, il est silencieux et consomme aussi peu d'espace de chaussée pour circuler que de place pour stationner. Faire du vélo

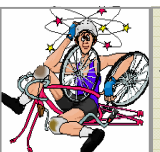
régulièrement en milieu urbain peut donc être considéré comme une pratique hautement vertueuse, tant son bénéfice peut être grand pour l'individu comme pour la collectivité. Tout le monde y gagne enfin, puisque le vélo s'avère le moyen de locomotion le plus rapide, surtout aux heures de forte circulation, et le moins cher.

Face à cette manne d'arguments qui incite de plus en plus de citoyens à se déplacer en vélo, on aimerait que nos collectivités prennent enfin en compte et au sérieux notre désir citoyen de rouler en vélo en toute sécurité. On aimerait qu'elles y mettent plus d'ardeur, mais surtout infiniment plus de logique et de bon sens en regard de ce qui constitue notre élémentaire besoin de continuité dans les itinéraires et de sécurité face aux autres usagers de la voie publique.

Alors, pourquoi, pour ne parler que de Talence, tous ces embryons de pistes, ces bandes cyclables larvées qui se terminent aussi mystérieusement qu'elles apparaissent au bout de 500 m ou d'un kilomètre ? Pourquoi, toujours à Talence, ces aménagements aussi récents que fort coûteux – cours Gambetta & Libération sur l'axe du Tramway, chemin de Leysotte (route de Toulouse), rue Pierre Noailles, rue Bourguès/rue Goblet (desserte barrière de Cauderès) – qui ne réservent aucun espace-piste ou une bande protégée-aux cyclistes ? Pour un cycliste talençais, il paraît inimaginable d'avoir conçu l'axe tramway sans y avoir ajouté une piste cyclable Victoire-Talence-Campus. Il suffit pour s'en convaincre d'observer le flux d'étudiants et de travailleurs qui emprunte chaque jour la plate-forme du tram en vélo, matin et soir. De même, d'autres itinéraires vers la Médoquine, Bègles, Pessac, Mérignac attendent toujours des aménagements cyclables dignes de ce nom.

A l'heure où l'on parle tant – Plan des Déplacements Urbains oblige – de déplacements « doux », de partage « harmonieux » de la chaussée entre piétons, cyclistes, automobilistes, nous avons parfois l'impression, nous autres pauvres cyclos, que l'on se fout un peu de nous.

Jean-Marie Sébilleau, cycliste urbain talençais depuis 1975.



Encore un accident grave.....

jeudi 22 décembre 2005...entre 16h-17h...cycliste contre tramway... circulation interrompue pendant 1 heure cours Gambetta... blessé évacué par le SAMU...

Enquête publique Plan Local d'Urbanisme Talence en tête !

Talence est la commune de la CUB qui s'est la plus mobilisée (17% du total de toutes les observations !). C'est la preuve que le projet soumis par la mairie suscite des mécontentements et qu'il est amendable sur plusieurs points. Les interventions des citoyens ont porté sur la nécessité de classer en EBC (Espace Boisé à Conserver) les derniers espaces verts existants de la commune (Bois Lafitte, parc Veillon, parc Sourreilh, domaine Pelletan...), la limitation de l'expansion immobilière spéculative, la priorité aux logements familiaux et sociaux, l'adéquation entre création de logements et équipements sociaux (crèche, école, services publics, etc...), la fin de la densification, le développement d'axes de circulation douce (un réseau cohérent de pistes cyclables), une passerelle Ste Marie réservée aux piétons, cyclistes et handicapés. Il reste maintenant à être vigilant sur la poursuite du processus démocratique engagé pour que les élus municipaux et communautaires tiennent compte des résultats de cette concertation, c'est-à-dire de l'avis des citoyens et des recommandations des commissaires enquêteurs. Quel dommage que le questionnaire proposé aux talençais sur leur perception de leur ville n'apparaisse que dans le n° de décembre 2005 du magazine *ville de Talence*. Il aurait été tellement plus intéressant de le faire durant la période de concertation du PLU. Notre Conseil de quartier l'avait fait (avec des moyens non comparables à ceux de la municipalité), dès 2004, en distribuant 5000 questionnaires dans les boîtes du quartier. Les bonnes idées finissent toujours par être récupérées...

Conseil des quartiers Est de Talence.



CoorCiTal : Coordination Citoyenne de Talence. Elle rassemble 19 associations aux activités diverses, ayant pour but de défendre les intérêts des citoyens talençais et avoisinants. Elle permet, par l'addition des forces de chacune, d'optimiser leur efficacité, d'accroître leur représentativité et de favoriser l'expression d'un pouvoir citoyen : le principe fondamental est celui de la réciprocité et du soutien mutuel. Chaque association conserve son autonomie et sa spécificité propre.

Associations adhérentes : 4 **Conseils des quartiers Est, Nord, Ouest et Sud, Inter FCPE, ATTAC Talence, ASJCT, AJAT, ADECATS, Collectif Circulons, Trans'CUB, Bien Vivre Bordeaux, Agir ici, Dazibao, journal citoyen talençais, Ligue Droits de l'Homme de Talence, AMAP de Talence.**

Associations sympathisantes : **Les Riverains de la Poterie (Gradignan), Cauderès, Les Droits du Piéton.**

Pour recevoir régulièrement les infos, il suffit de les demander à : coorcital@wanadoo.fr 29 r R Voignier Talence 0556040491

AMAP de Talence : Association pour le **M**aintien de l'**A**griculture **P**aysanne

C'est un groupe de consommateurs/acteurs rassemblés autour d'un ou plusieurs producteurs/agriculteurs. Son objectif est de préserver les petits producteurs de proximité dans une logique d'agriculture durable, socialement équitable et écologiquement saine. Les consommateurs/acteurs achètent en étant informés de l'origine des produits et peuvent rencontrer le producteur. Depuis le mois de juillet, tous les mercredis de 18h30 à 20h, au centre social de Thouars, 50 familles viennent retirer leurs paniers de légumes, de volailles et de viandes. **Un 2ème groupe** se met en place dans une autre salle du quartier Nord. Venez nous rejoindre. **Contactez** Didier Guyot : 05-56-96-70-90

ATTAC : Association pour la **T**axation des **T**ransactions financières pour l'**A**ide aux **C**itoyens

Fondée en 1998, **ouverte à tous**, elle nous donne des outils d'expertises pour nous permettre de réfléchir et de **comprendre le fonctionnement de notre société**.

Notre but est de **favoriser le débat politique** et l'échange d'idées en France et dans le monde, afin de **proposer une alternative au modèle actuel** qui nous impose toujours plus sa logique basée sur la compétition entre humains, le pillage des ressources naturelles, le commerce de toutes les activités humaines (santé, éducation, recherche, culture, transport, énergie, agriculture ...).

ATTAC Graves : Ce groupe local existe depuis mars 2003. Il s'adresse à tous les habitants de Talence et de ses environs. Des réunions publiques (entrée libre et gratuite) ont lieu une fois par mois (**le 1^{er} mardi à 20h30 salle des éclaireurs**) près du centre de loisirs de Talence et du château de Thouars).

Ensemble, nous pouvons réfléchir et échanger sur tous les problèmes de notre société à l'échelle locale, nationale mais aussi internationale.

Contacts : Josiane Meynard 05 56 37 04 46 josianemeynard@aol.com et Josette Touzet 05 56 04 18 39 jojo.touzet@laposte.net

Site ATTAC 33 : www.attac33.net

2ème FORUM DES ASSOCIATIONS (Solidarité et Proximité) : Samedi 21 janvier 2006, de 10H à 18H, Salle François Mauriac. Venez nous accompagner au cours de cette journée. Apportez votre repas froid et nous mangerons ensemble à midi. A la réunion préparatoire (40 associations), une feuille sondage signée par tous (sauf 3 ou 4) a été remise au directeur de la maison des Droits de l'homme pour revenir, dès sept 2006, à la solution d'un **forum unique**.

Le « Pont Ste Marie » : retour à la case passerelle ? Le préfet déclare que ce pont n'est pas d'utilité publique. La mobilisation des riverains et des associations citoyennes aurait-elle enfin payé ?

Le bois Lafitte : le classement intégral en EBC (Espace Boisé à Conserver), malgré la mobilisation des riverains et de nombreux talençais sur les cahiers de l'enquête publique du PLU, n'a pu être obtenu. On se dirigerait vers une solution "négociée" où une partie du bois serait lotie (un tiers ?) et où l'autre partie serait sauvegardée mais avec encore beaucoup d'inconnues. Les travaux devraient commencer très bientôt, dans un quartier où les constructions sortent comme champignons en automne.

Des nouvelles du Château des Arts et de son parc (ancien lycée Camille Pelletan) : Suite aux déclarations répétées du Maire de Talence concernant un projet immobilier sur une partie du parc (devant financer l'achat par la commune de l'ensemble), le Conseil des quartiers Ouest a demandé, conjointement avec Monique de Marco (conseillère régionale et municipale) son inscription au titre des monuments historiques. Le Rectorat d'Académie de Bordeaux, propriétaire, a émis un avis opposé, et la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites ne l'a pas classé. Cependant, elle souligne dans son courrier « l'intérêt patrimonial du Château et de son parc (portail en particulier) [qui] mérite d'être pris en compte dans la réalisation du PLU ». Indiquons de plus que le Rectorat a annoncé qu'il n'était pas prévu que ce site soit mis en vente dans l'immédiat. Mais rappelons également que rien dans le PLU ne protège ce site (ainsi que le Centre d'Animation Jeunesse voisin), sinon les périmètres des arbres à conserver !

Conseil des quartiers ouest de Talence

Diffusion du journal : Nous continuons à le distribuer gratuitement dans les boîtes aux lettres. Vous pouvez nous y aider : 1° en participant à la souscription : chèque de 1, 5, 10, 15 euros ou plus à l'ordre de « association Dazibao, journal citoyen talençais », adressé au siège. 2° en photocopiant et (ou) en participant à la diffusion en tant que Fap ou Fapesse (facteurs à pied volontaires) dans votre rue et d'autres rues que vous choisirez. Mettez-vous en contact avec Alain Muraine (alainmuraine@wanadoo.fr). **Le nombre d'exemplaires distribués sera fonction des rentrées d'argent et des photocopies personnelles.** La publicité et l'appel à souscrire **pour chaque numéro** se feront par le réseau CoorCiTal démultiplié par celui des associations et des citoyens volontaires et par les médias qui le voudront bien.

Noms des correspondants où vous trouverez journal et informations

Gérard Clabé 11 ter rue professeur Roux (Est) Benoît Bergeon 44 rue Jules Guesde (Ouest)
Alain Muraine 29 rue Raoul Voignier (Nord) Christine Assier-Dia 74 av de Thouars (Sud)

Points de diffusion du journal

Boucherie P. Boullet 513 Crs de la Libération

Boulangerie S. Aubert 188 r du 14 juillet



Restaurant le Vigneron 225 Rte Toulouse

Tabac-Presse-Loto, place St Genès

écrire pour faire exister

le pouvoir citoyen

Siège du journal:

11 ter rue professeur Roux 33400 Talence

Adresse électr : journaldazibao@wanadoo.fr

Vous pouvez recevoir les prochains numéros de ce journal chez vous, par internet.

Il suffit de faire la demande à l'adresse électronique du journal, en mentionnant vos coordonnées.

Si vous voulez être dépositaire du journal, si vous voulez nous aider, contactez-nous

L'équipe de rédaction : Danielle Artola, Christine Assier-Dia, Gérard Clabé, Santiago Garcia, Hélène Méallet, Alain Muraine.

